

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE CHARLEVOIX

AVIS PUBLIC

Le conseil des maires a adopté le 27 novembre 2024 le calendrier 2025 relativement à la tenue des séances ordinaires et du comité administratif de la MRC de Charlevoix, qui se tiendront le **mercredi et qui débuteront à 16 h.**

CALENDRIER DES SÉANCES 2025		
Date	Séance du comité administratif	Séance ordinaire
8 janvier		Baie-Saint-Paul
29 janvier	Baie-Saint-Paul	
11 février (mardi)		Baie-Saint-Paul
26 février	Baie-Saint-Paul	
12 mars		Saint-Hilarion
26 mars	Baie-Saint-Paul	
9 avril		Baie-Saint-Paul
30 avril	Baie-Saint-Paul	
14 mai		Les Éboulements
28 mai	Baie-Saint-Paul	
11 juin		Baie-Saint-Paul
25 juin	Baie-Saint-Paul	
9 juillet		Baie-Saint-Paul
13 août		Baie-Saint-Paul
27 août	Baie-Saint-Paul	
10 septembre		Petite-Rivière-Saint-François
24 septembre	Baie-Saint-Paul	
8 octobre		Baie-Saint-Paul
29 octobre	Baie-Saint-Paul	
12 novembre		Baie-Saint-Paul
26 novembre		Baie-Saint-Paul
10 décembre		Baie-Saint-Paul

Les assemblées ordinaires de la MRC de Charlevoix se tiennent à la salle du conseil de la MRC, au 4, Place de l'Église, à Baie Saint-Paul, sauf pour les séances du 12 mars, du 14 mai et du 10 septembre, qui se tiendront respectivement dans les édifices municipaux de Saint-Hilarion, Les Éboulements et Petite-Rivière-Saint-François.

Le conseil des maires a adopté le 11 décembre 2024 l'annulation de la séance ordinaire du 8 janvier 2025. Le conseil des maires a adopté le 25 juin 2025 l'annulation de la séance du comité administratif du 24 septembre 2025.

DONNÉ À BAIE SAINT-PAUL, CE VINGT-HUITIÈME JOUR DE NOVEMBRE DE L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE (28 NOVEMBRE 2024).



Karine Horvath
Greffière-trésorière
Directrice générale